



CRYPTOSPORT - FACTURE ACOMPTE PHASE 1

1.2

POSITIV SAS

4 rue Rigaud

34000 MONTPELLIER

contact@positiv.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR67 880 082 441

N° SIRET : 880 082 441 00010

RCS : MONTPELLIER

Capital : 1 500 €

INIZIA

MME Stéphanie VAN HOVE

4 Immeuble Castellani Quartier Saint Joseph

Avenue du Mont Thabor

20090 AJACCIO

FACTURE N° 20-07-8

Le vendredi 17 juillet 2020

Désignation	TVA	Montant HT	Montant TTC
Cryptosport - Facture acompte Phase 1 (50%)	20,00	4 150,00 €	4 980,00 €

Bon pour règlement.

Le Directeur

de l'Incubateur de Corse - inizia

Emmanuel PIERRE

le 27/07/2020

PAYÉ

Conditions de paiement : 4 980,00 € à payer
le : 16/08/2020.

Total HT	4 150,00 €
TVA (20 %)	830,00 €
Total TTC	4 980,00 €

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1695 8000 0181 8265 2608 097 BIC/SWIFT : QNTOFRP1XXX

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date d'échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.